

L'an deux mille vingt-deux, le 30 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 24 mai 2022, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Jean-Pierre BERTEAU, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Monsieur Jérémy RINGOT, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Seye SENE ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOUÏ, Ludovic ARMOËT ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Fatiha BARKA ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc SIMOUNET, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Madame Ingrid LAFON, Philippe TARDY, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier COMMARIEU.

Objet | Convention Dotation Politique de la Ville 2022 - Autorisation de signer

L'article 107 de la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 a transformé la Dotation de Développement Urbain (DDU) en Dotation Politique de la Ville. La Ville de Cenon est éligible à la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2022 pour un montant de 379 836 €.

Cette Dotation vise à compléter la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine par un soutien renforcé aux actions développées au profit des habitants des quartiers les plus défavorisés de notre commune. Par ailleurs, elle prend également en compte la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dans le cadre fixé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Le périmètre d'intervention pour l'octroi de la Dotation Politique de la Ville 2022 s'applique aux quartiers « Politique de la Ville » mais également aux secteurs périphériques, dès lors que, conformément à la logique de « quartier vécu », les actions ou les investissements profitent aux habitants des quartiers « Politique de la Ville ».

C'est dû par cette volonté d'offrir des réponses adaptées et d'améliorer la qualité de vie des habitants de nos quartiers fragiles que sont retenues un certain nombre d'actions :

En matière d'emploi, l'action Forum de l'Emploi 2022 a pour objectif de s'inscrire dans la mise en place d'une dynamique locale forte et d'élargir l'engagement de nouveaux partenariats avec les entreprises. L'ensemble des acteurs économiques du territoire est ainsi mobilisé, à travers les entreprises locales, pôle emploi, le club d'entreprises de Cenon, la Mission locale. La chambre des métiers, la chambre de commerce et Haut de Garonne Développement sont aussi mobilisés par la Ville car il est nécessaire de renforcer la complémentarité entre les acteurs de l'emploi à l'échelle métropolitaine.

En outre, tout au long de l'année, des acteurs de l'insertion tels que l'ARQC, la cravate solidaire et Marie Curry proposeront des rencontres et des formations destinées aux bénéficiaires du PLIE et aux demandeurs d'emploi.

En matière d'éducation, les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) et les temps d'accueil périscolaire, en cohérence avec le Projet Educatif de Territoire visent à répondre à la spécificité des besoins des jeunes de nos quartiers. C'est pourquoi, la Ville a confié ces missions d'éducation, dans le cadre de conventions de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG), à des partenaires solides ayant fait leurs preuves sur les territoires de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : l'association départementale des Francas de la Gironde et l'association « Fédération d'Aide à la Réussite des Elèves » (FAIRE).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Afin de répondre aux besoins repérés en matière d'activités sportives, des actions ont été planifiées et se dérouleront tout au long de l'été 2022 conduites par l'association Club Municipal Floirac Cenon Handball qui interviendra de façon coordonnée dans les quartiers prioritaires et dans les quartiers de veille, à la demande du service des sports, grâce à un financement de la DPV 2022.

Dans nos quartiers prioritaires de la Politique de la Ville intégrés dans un Programme de Rénovation Urbaine, la participation citoyenne se fait notamment à travers la mobilisation des Conseils Citoyens du Haut et du Bas Cenon. Cela passe par une participation active aux instances de concertation, à la restitution des échanges auprès des autres habitants, à l'organisation de rencontres/débats, d'opérations d'information et de formation telles que celles proposées par l'école de la rénovation urbaine par exemple. Les Conseils Citoyens ont donc un rôle très précieux auprès de la population cenonnaise ainsi que dans les réflexions pour construire et affiner les projets de rénovation urbaine, leur rôle est renforcé par l'octroi d'un budget qui permet d'initier des actions expérimentales. Dans le but de renforcer l'équipe de la maison du projet, lieu d'animation et de réflexion sur le renouvellement urbain, située au cœur du quartier Palmer, un recrutement a été effectué.

De nombreuses actions sont menées ou soutenues par la Ville, dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, de la Prévention, mais aussi à l'initiative des associations qui œuvrent au quotidien au bénéfice des populations les plus fragiles de nos quartiers, ainsi la période de pandémie que nous venons de vivre a mis en évidence des situations difficiles et complexes liées à des « fractures sociales et numériques ». C'est le cas du Centre Social La Colline qui accueille les publics les plus fragiles. D'autres associations travaillent sur des concepts artistiques et sociaux (le Déclencheur souple, périphéries productions, Le panda roux, NEZ PYC, Théâtre populaire Alizé) ou sur la question de la nature et de l'alimentation (germaine Veille). Ces actions favorisent et renforcent les liens sociaux entre les habitants des QPV.

Au regard du Contrat de Ville Métropolitain ces actions cenonnaises sont ainsi une déclinaison locale des axes prioritaires ainsi que des orientations stratégiques, elles répondent aux 4 priorités thématiques spécifiques au territoire :

- Améliorer l'insertion économique, l'accès à l'emploi et le développement de l'activité
- Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale à l'échelle des communes et du territoire métropolitain
- Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants ainsi que l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain
- Réintroduire des valeurs républicaines et de citoyenneté

Pour cette année, il vous est donc proposé d'affecter la Dotation Politique de la Ville, aux opérations suivantes, selon les plans de financements prévisionnels ci-dessous exposés :

Ville de Cenon
FORUM EMPLOI - Découverte des métiers, emploi et formation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats		Bordeaux Métropole	2 500,00 €
Services extérieurs		Affectation de la DPV	4 000,00 €
Autres services extérieurs	11 900,00 €	2022	
Charges de personnel	2 100,00 €	Ville de CENON	7 500,00 €
TOTAL	14 000,00 €	TOTAL	14 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ville de Cenon
SSIEG – Service Social d'Intérêt Economique Général 2022
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Association FAIRE	41 850,00 €	Affectation de la DPV 2022	326 152,00 €
Association Les Francas	1 106 024,00 €	Ville de CENON	82 074,00 €
TOTAL	1 147 874,00 €	TOTAL	1 147 874,00 €

Ville de Cenon
GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE - Tous investis pour nos quartiers
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	8 000,00 €	Bailleurs sociaux	6 000,00 €
Achat de matières et fournitures	4 000,00 €	Affectation de la DPV	10 000,00 €
Charges de personnel	12 000,00 €	Ville de CENON	8 000,00 €
TOTAL	24 000,00 €	TOTAL	24 000,00 €

Ville de Cenon
Accompagnement Santé Soutien psychologique
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	5 000,00 €	Affectation de la DPV 2022	5 000,00
TOTAL	5 000,00 €	TOTAL	5 000,00 €

Ville de Cenon
Renfort ingénierie PRU Haut et Bas CENON
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	2 184,00 €	Affectation de la DPV 2022	2 184,00 €
TOTAL	2 184,00 €	TOTAL	2 184,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ville de Cenon
Maison du Projet – Coordination / Animation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	20 000,00 €	Affectation de la DPV	15 000,00 €
		Ville de CENON	5 000,00 €
TOTAL	20 000,00 €	TOTAL	20 000,00 €

NEZ P.Y.C.
Souriez, photographie de clowns
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	2 600,00 €		
Services et autres services extérieurs	8 316,00 €		
Charges de personnel	4 884,00 €	Ville de CENON	2 000,00 €
		Conseil Départemental	3 000,00 €
		Autres subventions	10 300,00 €
		Affectation de la DPV 2022	500,00 €
TOTAL	15 800,00 €	TOTAL	15 800,00 €

THEATRE POPULAIRE ALIZE
Ma parole compte
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	12 268,00 €	DRAC	4 000,00 €
		Bordeaux Métropole	3 500,00 €
		Ville de CENON	1 268,00 €
Charges de personnel	1 500,00 €	Autres subventions	1 000,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	3 000,00 €
		Affectation de la DPV	1 000,00 €
TOTAL	13 768,00 €	TOTAL	13 768,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

LE PANDA ROUX
Prendre soin du monde et sa relation à l'autre / conte et création
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	3 660,00 €	Etat (Politique de la Ville)	5 500,00 €
Charges de personnel	7 615,00 €	Affectation de la DPV	500,00 €
		Autres subventions	5 275,00 €
TOTAL	11 275,00 €	TOTAL	11 275,00 €

CENTRE SOCIAL LA COLLINE
Ateliers socio linguistiques alpha – Français langue étrangère - Numérique
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	2 000,00 €
Prestations de services	2 500,00 €	Affectation de la DPV	6 000,00 €
Charges de personnel	7 500,00 €	Autres subventions	2 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

CONSEIL CITOYEN DU BAS CENON
Initiative et fonctionnement du conseil citoyen
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs			
Prestations de services	1 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL	1 000,00 €

CONSEIL CITOYEN DU HAUT CENON
Initiative et fonctionnement du conseil citoyen
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs			
Prestations de services	1 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL	1 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

GERMAINE VEILLE
Temps festifs « Culture et culture »
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	9 951,00 €	Etat (Politique de la ville)	5 701,00 €
		Affectation de la DPV	500,00 €
		Autres subventions	3750,00 €
TOTAL	9 951,00 €	TOTAL	9 951,00 €

GERMAINE VEILLE
Mise en place d'actions autour de la culture, sur le quartier Sellier, impliquant les habitants
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	5 424,00 €	Etat (Politique de la ville)	4 924,00 €
		Affectation de la DPV	500,00 €
TOTAL	5 424,00 €	TOTAL	5 424,00 €

LA CRAVATE SOLIDAIRE
Mobilisation et accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi de 25 personnes résidentes des QPV / QVA de Gironde
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Affectation de la DPV	1 000,00 €
Prestations de services	2 000,00 €	Autres subventions	11 000,00 €
Charges de personnel	10 000,00 €		
TOTAL	12 000,00€	TOTAL	12 000,00 €

LE DECLENCHEUR SOUPLE
Mise en place d'actions autour de la culture, sur le quartier Sellier, impliquant les habitants
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la ville)	8 000,00 €
Prestations de services	10 000,00 €	Affectation de la DPV	500,00 €
		Autres subventions	1 500,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARQC

La recyclerie : Atelier réparation vélo
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	1 198,00 €	Affectation de la DPV	1 500,00 €
Charges de personnel	5 135,00 €	Auto financement Ville de CENON	3 533,00 € 1 300,00
TOTAL	6 333,00€	TOTAL	6 333,00 €

CMF CENON HANDBALL

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	6 314,00 €	Etat (Politique de la ville)	3 019,00 €
Charges de personnel	2 025,00 €	Autres subventions	4 320,00
		Affectation de la DPV	1 000,00 €
TOTAL	8 339,00 €	TOTAL	8 339,00 €

MARIE CURRY

Accompagnement de femmes issues de l'immigration, issues des QPV, à créer, développer et pérenniser leur entreprise traiteur indépendante
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	2 000,00 €	Etat (Politique de la ville)	1 500,00 €
		Affectation de la DPV	500,00 €
TOTAL	2 000,00 €	TOTAL	2 000,00 €

PERIPHERIES PRODUCTIONS

Parole d'habitants - Hauts et Bas Cenon / Animation Expression - participation citoyenne - renouvellement urbain -
Constructions démolitions -réhabilitations
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	5 150,00 €	Affectation de la DPV	2 000,00 €
		Ville de CENON	3 150,00 €
TOTAL	5 150,00 €	TOTAL	5 150,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022 DELIBERATION N° 2022-106

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
29 voix pour
5 abstentions
0 voix contre

Approuve ces plans de financement et sollicite cette Dotation ;
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention Dotation Politique de la Ville 2022 et tout document y
afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François EGRON
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20220530-2022-106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2022

Publication : 10/06/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux
dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.